

Informations importantes pour la mise en service d'installations VMC (ventilation mécanique contrôlée)

Madame, Monsieur,

Afin d'éviter des frais inutiles, nous vous prions de bien vouloir contrôler les points énumérés ci-dessous avant de demander la mise en service de votre installation VMC.

Veillez nous retourner par fax ou e-mail cette liste de contrôle dûment remplie pour demander la mise en service. La demande de mise en service est encore plus simple et rapide si vous l'effectuez en ligne, sur notre site www.meiertobler.ch/mes. Par ailleurs, nous vous sommes reconnaissants de bien vouloir nous fournir des indications générales aussi précises que possible sur votre installation. Veuillez noter que sans ce formulaire, nous ne pouvons ni fixer la date de la mise en service, ni effectuer cette intervention car les conditions requises ne sont pas remplies. Nous vous informons en outre que tous les frais résultant de ce manquement vous seront facturés séparément.

Demande de mise en service et rendez-vous:

N° de téléphone: **0800 846 846**
N° de fax: **021 926 84 19**
Courriel: service.chauffage@meiertobler.ch
Echéance pour appel: 3 jours ouvrables au moins avant la mise en service souhaitée
(sous réserve d'indisponibilités)

Points de contrôle pour toutes les installations VMC:

- oui / non Tous les composants de l'appareil, de l'installation et du système de distribution doivent au préalable être entièrement installés et prêts à fonctionner. De plus, ils doivent être intégrés conformément aux documents de planification.
- oui / non L'intégration de l'appareil de ventilation VMC dans l'installation de ventilation est conforme à la planification et aux prescriptions du fabricant.
- oui / non Tous les composants électriques sont durablement raccordés, conformément au schéma électrique (toute responsabilité et garantie sont déclinées en cas de raccordement provisoire). Le champ de rotation à droite a été contrôlé, toutes les sondes sont disponibles et correctement raccordées.
- oui / non Tous les composants de l'installation de ventilation ont été installés conformément aux normes SICC et VDI.
- oui / non Les distances minimales requises pour les travaux d'entretien sont respectées et l'accès aux divers points de l'appareil est garanti.
- oui / non L'appareil de ventilation est nettoyé et tous les résidus occasionnés par l'installation ont été éliminés.
- oui / non Le système de distribution d'air et le canal d'air ont été nettoyés avant la mise en service et un contrôle d'hygiène a été effectué.
- oui / non Les filtres d'air sont conformes aux prescriptions du fabricant, ils ont été contrôlés, voire remplacés en cas de salissure.
- oui / non Le bilan du volume d'air et/ou les plans comportant les données nécessaires au contrôle technique sont disponibles, ou seront remis au plus tard au moment de la mise en service.

Remarques importantes:

- Le client confirme que tous les travaux préliminaires requis pour la mise en service ont été effectués et contrôlés, et qu'ils sont terminés.
- La garantie est valable uniquement si la mise en service est effectuée et facturée par Meier Tobler SA.
- La mise en service du système de ventilation VMC n'induit aucune responsabilité en termes de planification, de dimensionnement et d'exécution en bonne et due forme de toute l'installation.
- Seules des installations entièrement terminées peuvent être mises en service.
- Les filtres sales seront remplacés avant la mise en service et facturés séparément.
- Nous nous réservons le droit de facturer toute prestation supplémentaire que le client serait tenu d'effectuer.
- Les heures de fonctionnement doivent être connues et la présence du/de la responsable de l'entreprise en charge de l'objet est impérative.

Ordre n° _____

Donneur d'ordre _____

Personne de contact pour
coordonner le détail _____

Numéro de téléphone
de la personne de contact _____

Adresse e-mail de la personne
de contact _____

Adresse de l'installation
Rue et n° _____
NPA, lieu _____

Date souhaitée pour la
mise en service _____

Dates alternatives (au moins 2) _____

Lieu / Date

Signature du donneur d'ordre
